

# ÉCHOS de l'EIC Rhône-Alpes

## Expérimentation du nouveau régime de travail, Régime D

A la suite du nouvel accord collectif ferroviaire, l'Etablissement EIC RA envisage d'expérimenter sur certains postes le nouveau régime de travail.

Le 31 janvier 2017, les organisations syndicales ont été conviées à une réunion sur la mise en application de la nouvelle réglementation du travail issue de l'accord de branche du ferroviaire.

L'entreprise envisage de mener une étude sur l'expérimentation du régime D sur les postes de Lozanne, L'Arbresle, Tassin, Firminy et Sibelin DOT.

Ce nouveau régime comporte 3 possibilités :

- 8h23 et 140 repos
- 8h51 et 150 repos
- 9h23 et 160 repos (avec une indemnité compensatrice encore à négocier)

L'établissement prévoit, à l'aide d'un support établi par la DMC (Direction des Métiers Circulations), l'étude locale pour chacun de ces postes reprenant chacun de ces points :

- Les OTS actuelles et projetés
- Les tableaux de roulement actuels, projetés ainsi que le comparatif
- L'étude locale des spécificités et facteurs de charge du poste concerné

A la fin de cette étude, elle réunira le groupe paritaire pour en faire une présentation

**Pour l'Unsa, il est impératif que les membres du groupe paritaire puissent participer à ces études et que la direction leurs fournissent les moyens temps.**

**Avec vos propositions et notre force de négociation nous pouvons obtenir des avancées.**

*Si toi aussi tu veux faire avancer les choses sur ce sujet, contact nous pour ensemble faire des propositions innovantes*

Alain DUFETRE : 06 51 83 52 48 et Yoann SAUGUES : 06 20 78 10 38

[ur.lyon@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lyon@unsa-ferroviaire.org)

UNSA Ferroviaire Rhône-Alpes

Créateur de lien social